

Un siècle de téléphone à Acigné et dans le département

Fin du 19^e siècle, un démarrage laborieux en France

La première communication téléphonique fut établie aux U.S.A en 1876. Cette invention se développa assez rapidement dans tous les pays développés, avec plus ou moins d'engouement. Partout, le réseau fut organisé en trois parties avec les postes installés chez les abonnés, les lignes formant le réseau, et les centraux téléphoniques manuels permettant de connecter les usagers à leur demande. Pour la France, on commença par mettre en place des réseaux urbains limités aux grandes villes. Ce fut d'abord Paris qui profita de l'Exposition universelle de 1878 pour se doter du premier réseau urbain, exploité commercialement l'année suivante. Suivirent Lyon, Marseille et d'autres villes comme Rennes. Ces réseaux locaux n'étaient initialement pas connectés entre eux et la première ligne Rennes-Paris fut établie en 1885.

Mais, hors des grandes agglomérations, le téléphone ne pénétrait pas. L'Etat tâtonnait entre laisser aux investisseurs privés le soin de développer cette innovation où confier cette activité à l'Administration, qui par ailleurs peinait à digérer la récente fusion des services du télégraphe avec ceux de la poste. Il semble aussi que la société française de la III^e République ait été très réfractaire à ce nouveau mode de communication.

En 1889, sous la pression des Conseils généraux et des villes, qui s'impatientaient, le téléphone fut repris par l'Etat avec les collectivités locales, ces dernières se proposant de faire l'avance des sommes pour les investissements. Cela va accélérer le mouvement, mais avec comme conséquence la multiplication de minuscules réseaux locaux au détriment du réseau national.

Les réseaux et l'usage restèrent longtemps restreints, avec des prix rédhibitoires. En 1900, il n'y avait en France qu'un téléphone pour 1200 personnes, contre 1/60 aux USA, 1/115 en Suède, 1/400 en Allemagne. Le téléphone était encore perçu en France comme un gadget pour personnes fortunées.

Ce premier quart de siècle téléphonique en France permit cependant d'acquérir quelques expériences de cette nouvelle technologie.

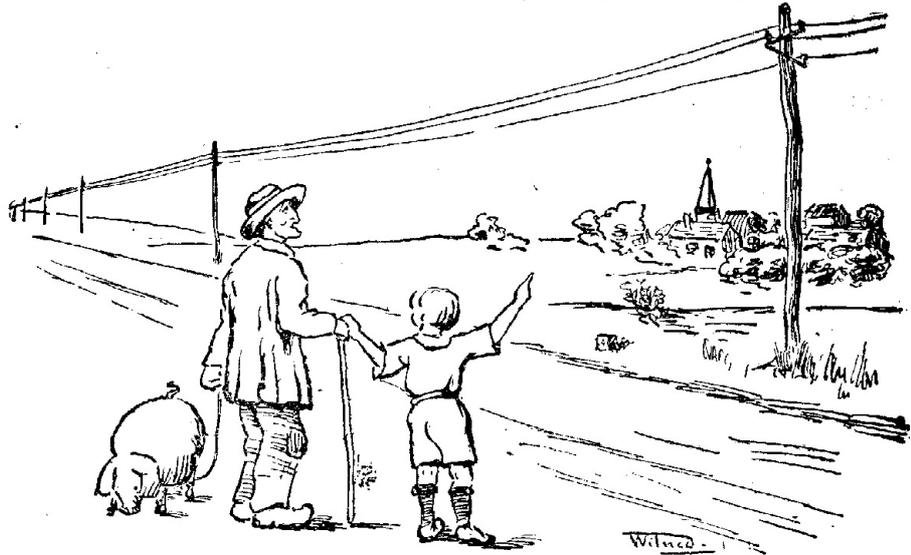
Le téléphone arrive chez nous, doucement

En 1903, le préfet d'Ille-et-Vilaine, au nom du Conseil général, circularise les municipalités pour initier un réseau téléphonique départemental. Le Conseil municipal d'Acigné décline d'abord la proposition car « cette dépense grèverait d'autant plus le budget de la commune d'Acigné qu'elle ne possède pas de bureau de poste ». Ce n'est qu'en 1905 que le premier bureau de poste est en effet installé. En 1909, le maire répond cette fois positivement à une nouvelle proposition de l'Assemblée départementale, permettant à Acigné de s'intégrer au réseau téléphonique du département. Donnant son accord, la municipalité convient d'installer un local dans la poste pour les appareils téléphoniques et d'utiliser cette installation téléphonique également pour les correspondances télégraphiques.

Ce projet se concrétisa en septembre 1912. Dans le contexte français, retardataire par rapport aux autres pays développés, Acigné n'était pas à la traîne puisqu'au début des années 1920 seulement 18 000 communes sur les 38 000 que compte le pays étaient équipées.

Les premiers particuliers s'équipèrent alors, d'abord quelques notables et professionnels. Les numéros étaient attribués dans l'ordre des demandes et le n° 1 revint à M. Alain de Tréverret, maire d'Acigné et propriétaire du château des Onglées.

Dessin paru en 1932
dans des bulletins
paroissiaux du
département.



Pendant longtemps, avant l'instauration des systèmes automatiques, on demandait à l'opératrice ou l'opérateur par exemple « Pourrais-je avoir le 10 à Acigné ? ». L'opérateur que les Acignolais avaient en ligne lorsqu'ils décrochaient fut pendant longtemps le receveur de la poste d'Acigné, qui gérait sa vingtaine d'abonnés locaux. Pour appeler, il fallait théoriquement s'y prendre pendant les heures d'ouverture du bureau, soit de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h, et seulement de 8 h à 11 h les dimanches et les jours fériés. On ne pouvait appeler hors des ces horaires qu'en cas de circonstances exceptionnelles, avec une surtaxe. Et, quoi qu'il en soit, le service était totalement interrompu le dimanche de 11 h à 21 h, laissant le postier prendre enfin un peu l'air. On fonctionna ainsi jusqu'à la dernière guerre. Ce n'est qu'après guerre, que l'on passa directement par un central, celui de Noyal-sur-Vilaine en l'occurrence, avec ses opératrices - les « demoiselles du téléphone » - travaillant en équipe avec un peu plus de souplesse dans les heures d'appel pour les usagers.



Ancien poste de téléphone

(coll. de Monique Bricet, à Acigné). Le réseau téléphonique précéda le réseau électrique et le courant alternatif nécessaire au lancement de l'appel était généré en tournant la manivelle qui actionnait une magnéto. Dans les années 1950, vint le temps des téléphones en bakélite noire à levier chromé, puis, à la fin des années 1960, les appareils à cadran.

Les abonnés d'Acigné dans l'annuaire d'Ille-et-Vilaine de 1938. Il y a 21 abonnés, et encore 2 d'entre eux sont des Cessonais raccordés à Acigné pour des raisons de proximité territoriale. Ce nombre stagne longtemps et, avec 26 abonnés en 1953, ils étaient à peine plus. En 2017, ce sont 2160 numéros qui figurent dans l'annuaire pour Acigné. Il est vrai que la population a augmenté, mais pas à proportion.

ACIGNÉ (M) 
[C^{on} de Rennes-2^o.]

15 Beyon, cultivat., Haut-Seigné, Cesson-Seigné.
16 Bricet, agriculteur, Epargé.
7 Chaussavoine fils, gr., engr., p. à cidre.
5 De la Haye, La Boissellerie.
12 Denis, hôtel, boucherie.
18 De Tréverret (Ch.), Moulin de Sévigné, Cesson.
21 Docteur Le Douarec.
19 Ermine, agric., Les Ecures.
2 Goupil, beurre, commerçant, au Bourg.
17 Goursat, Haut-Sévigné, Cesson-Sévigné.
13 Grégoire, courtier, La Lande.
6 Josse, boucher.
3 Lefour, notaire.
9 Lelièvre, minotier.
14 Letort, agriculteur, Ifer.
11 Neveu, négociant.
4 Salmon, marchand boucher.
20 Savatte (E.), garagiste.
10 Touchais, cultivat., Les Onglées.
1 Tréverret (Alain de), pr., chât. des Onglées.
8 Veillard (L.), entrepr. de maçon., pont d'Acigné.



Le bureau de poste d'Acigné au début du XXe siècle, en haut de la rue de Calais (à gauche sur la carte postale). Les fils avec des isolants en verre sur le mur de la poste sont ceux du téléphone.

Téléphoner de chez soi était un privilège peu répandu, la très grande majorité des habitants n'étant pas équipée. Les Acignolais pouvaient venir au bureau de poste pour téléphoner. Ils demandaient alors un numéro au postier et ils allaient prendre leur communication dans une des cabines installées dans la salle. Un préposé distribuait également dans le bourg les dépêches télégraphiques et les avis d'appels téléphoniques. Les Acignolais prévenus venaient alors au bureau de poste pour joindre leur interlocuteur.

Quand un voisin était équipé, on pouvait le solliciter. Monique Bricet, née Ermine, se souvient qu'avant-guerre, alors enfant à la ferme des Ecures où étaient installés ses parents, ils rendaient service à tous les voisins. « On avait le numéro 19. Je garde un bon souvenir de ces allées et venues. Les voisins venant à la maison pour téléphoner prenaient au passage un café et une petite goutte. Mes parents me chargeaient d'aller passer aux voisins les messages reçus pour eux. Pour passer un coup de téléphone, il fallait passer par la poste d'Acigné, tenue par Monsieur Boulanger, qui nous passait le correspondant. Il était très serviable. Si on appelait le médecin et que celui ne répondait pas, M. Boulanger se déplaçait lui-même chez le médecin pour le prévenir ! ».

M. Boulanger, le receveur d'Acigné, a laissé un bon souvenir à tout le monde. On se souvient que lorsqu'il y avait un incendie ou un accident, il prenait l'initiative de prévenir toutes les personnes utiles. Naturellement, de part sa fonction, il savait tout ce qui se passait à Acigné. En passant les communications des abonnés ou au travers la cloison de la cabine de la poste, il captait beaucoup d'informations. Tenu à la discrétion, on ne lui a jamais reproché de répéter quoi que ce soit. Mais, quand il percevait qu'il y avait un problème, c'est souvent qu'on le voyait prendre une initiative pour essayer d'arranger les choses. « Avec le secrétaire de mairie, Alexandre Giffard, Monsieur Boulanger était l'homme clef de la commune, au carrefour des informations et du règlement des difficultés de tous les jours », indique Michel Simonneaux, ancien maire.

On allait téléphoner souvent chez les commerçants ou au café, comme au café Josse, par exemple pour appeler le vétérinaire ou l'inséminateur. L'avantage des commerces sur la poste, c'est que les horaires d'ouverture étaient plus larges.

Où cela commençait à être plus compliqué, c'est quand on appelait plus loin que la commune. Compte tenu de la conception décentralisée des réseaux, ceux-ci étaient une multitude mais minuscules. Les opérateurs et, le plus souvent, opératrices, se passaient le relais de central en central. Parfois laborieusement et après un temps d'attente conséquent, on se retrouvait en ligne avec son correspondant... ou un inconnu s'il y avait eu erreur d'aiguillage à une étape. Ce fonctionnement par interconnexions laborieuses entre réseaux autonomes était générateur d'attentes, d'erreurs, de friture en ligne. Il fut longtemps sujet à railleries et source de plaisanteries, chansonnettes et histoires drôles, comme le célèbre sketch de Fernand Raynaud cherchant à appeler le 22 à Asnières, qu'il finit par avoir via un central téléphonique à New-York.

Le téléphone de la période pionnière, côté postier

Monsieur Boulanger a disparu et nous n'avons pas son témoignage.

Mais, en 1981, Catherine Bertho, petite-fille d'un ancien postier d'Ille-et-Vilaine, évoquait des souvenirs familiaux dans un livre consacré aux télégraphes et téléphones. Si cela se passait dans d'autres communes qu'Acigné, ce que Catherine Bertho raconte a dû se passer quasiment à l'identique dans toutes les localités du département. C'est la facette côté personnel des PTT de l'histoire du téléphone rural dans la région.

« Parce que mon grand-père était receveur des postes avant la guerre, en Ille-et-Vilaine, et parce que les enfants de l'époque « aidaient » au bureau de poste comme ils aidaient à la

ferme au retour de l'école, mon père m'a raconté ce que c'était que le téléphone au village entre 1936 et 1939. Le petit bourg où mon grand-père fit ses débuts de receveur, Lohéac, ou alors le gros bourg où la famille habitait à la veille de la guerre, Iffendic, ne représente pas des cas marginaux ou extraordinaires (...).

On ne peut pas oublier que le maître du téléphone au bourg, c'est le receveur (...). Lohéac (où son grand-père, Jean Leclerc est nommé en 1926) est un tout petit bourg au fin fond de l'Ille-et-Vilaine. Le travail de la poste n'est pas très lourd. Celui du téléphone encore moins. On compte sept ou huit abonnés tout au plus, qui n'appellent presque jamais. Le pays est pauvre et endormi. C'est la femme du receveur qui fait la plupart du temps, sans rémunération, mais pour permettre à son mari de faire le jardin, le service du téléphone et souvent celui de la poste (...). Pas plus que son mari, elle n'a reçu de formation particulière en matière de téléphone. L'exploitation, comme on dit, donne lieu à un apprentissage complètement empirique. Le service du téléphone est d'ailleurs peu absorbant. On peut vaquer à ses occupations : c'est un signal sonore qui annonce les appels et il ne s'arrête que lorsqu'on a enfoncé la fiche. La seule sujétion vient des heures d'ouverture : elles sont longues car la poste est la seule cabine téléphonique du pays. »

Quelques années plus tard, Jean Leclerc a de la promotion et est nommé à Iffendic. « C'est une recette de cinquième classe dans une commune de 3 400 habitants à une vingtaine de kilomètres de Rennes. Seulement, à Iffendic, on croule sous le travail (...). Il y a vingt-deux ou vingt-trois abonnés. Chacun passe environ trois communications par jour : cela fait à peu près 75 communications dans la journée (...). Durant tout le temps du téléphone manuel, l'établissement d'une communication est un miracle. D'abord un miracle technique. La commutation se faisant de proche en proche, il faut pour réussir à atteindre son correspondant, trouver un circuit libre et l'opératrice disponible à chaque échelon. Pour téléphoner d'Iffendic à Maxent, à 12 km, par exemple, il faut réussir d'abord à passer du poste d'abonné à la poste d'Iffendic, puis d'Iffendic à Montfort ; de Montfort à Plélan, de Plélan à la poste de Maxent ; enfin de la poste de Maxent à l'abonné de Maxent (...). Une bonne opératrice doit savoir sur le bout des doigts une géographie tout à fait particulière qui lui permettra, par exemple, de surmonter la défaillance de la ligne Montfort-Plélan en passant par Saint-Méen parce qu'elle sait que la ligne Saint-Méen-Plélan est rarement saturée. D'où des conversations entre opératrices du type : Zut ! C'est bloqué. J'essaye par Saint-Méen, par Pipriac..., par Fougères... »

« Cette recherche tâtonnante d'un chemin libre, qui immobilise un personnel considérable et prend un temps hors proportion avec l'importance de la liaison, a deux conséquences. En premier lieu un nombre élevé d'échecs : la communication est coupée avant d'avoir pu aboutir ; ensuite la familiarité des opérateurs – qui sont souvent des opératrices. Le tutoiement est de rigueur, fait rare dans une société paysanne, par ailleurs très attachée aux convenances et aux distances. On se donne des petits noms affectueux sur la ligne (mon coco, mon chéri...) qui ont de quoi surprendre dans une période où le langage est étroitement corseté (...). Miracle technique, l'établissement de la communication est aussi un miracle au plan strict du message à transmettre. Bien souvent, ce n'est pas un abonné qui téléphone à un autre abonné, mais une « commission » que l'un ou l'autre veut transmettre. Le téléphone en Ille-et-Vilaine s'insère dans un réseau traditionnel et beaucoup plus ancien d'échange de nouvelles par personnes interposées. On ne sait pas, ou on ne veut pas, parler dans le combiné et on demande à un voisin, ou à un commerçant qui a le téléphone de transmettre. Souvent d'ailleurs, le coup de fil n'atteint pas directement le destinataire qui, lui non plus, n'a pas le téléphone. On imagine toutes les transformations possibles du message. Celles-ci cependant sont moins fréquentes qu'on ne l'imagine. D'abord parce que le message est le plus souvent bref et frappant. « Faut dire à André que sa sœur Germaine est tombée d'une charrette à foin hier et qu'on l'a emmené ce matin à la Sagesse » (clinique rennaise tenue par les sœurs de la

Sagesse). Ensuite, parce que les téléphonistes, tout comme les voisins et commerçants sollicités, ont une longue pratique de la transmission des messages (...).

Le secret de la communication est en principe absolu. Ecouter est une faute professionnelle grave qui entraîne des sanctions radicales. En réalité, c'est plus compliqué. En premier lieu, le personnel des PTT est souvent chargé, on l'a vu, de « commissions » par des gens que la machine effraie et que l'annuaire rebute ; de plus les gens qui s'enferment dans la cabine – pourtant bien insonorisée – crient si fort ce qu'ils ont à dire, qu'on ne peut pas ne pas entendre. Enfin, il n'y a pas de signal de fin de communication quand le message transite par la poste. Pour facturer la durée réelle, pour couper le circuit, il faut parfois se brancher sur la conversation... Il est difficile de ne rien retenir. Ainsi le personnel du téléphone se trouve, parfois à son corps défendant, détenteur de secrets qui intéresseraient la communauté. »

Le téléphone se perfectionne et son usage décolle

Pendant longtemps, le service ne fut donc assuré que pendant les heures d'ouverture, incluant les dimanches matin. Au début des années 1950, les abonnés accédèrent au service universel, c'est-à-dire qu'ils ont la possibilité d'obtenir des communications jour et nuit par l'intermédiaire d'une opératrice dans un central.

C'est en 1967 que les Acignolais, furent équipés d'un numéro à 6 chiffres et d'un appareil à cadran, permettant de composer directement le numéro téléphonique de leur interlocuteur. C'en était fini des « demoiselles du téléphone ».

Première commune du groupement de Rennes NOYAL-SUR-VILAINE est dotée du téléphone automatique

Noyal-sur-Vilaine... 145 abonnés au téléphone.

Cette commune, la première du groupement de Rennes, vient d'être dotée de l'automatique intégral.

Depuis hier, en effet, les abonnés bénéficient des mêmes possibilités que les abonnés de la zone urbaine de Rennes... C'est-à-dire que ces abonnés possèdent un numéro d'appel qui compte six chiffres, dont les deux premiers sont « 0 0 ».

Hier, à Noyal-sur-Vilaine, la mise en service de cet automatique a été marquée par une courte manifestation.

MM. Thomas, directeur régional des Télécommunications ; Pons, directeur départemental, avaient été conviés par M. Loisel, maire de Noyal-sur-Vilaine, à un vin d'honneur, dans la salle du conseil municipal.

Auparavant, les personnalités auxquelles s'étaient joints MM. Picpré, Cuault, Billant, inspecteurs principaux ; Bodin, ingénieur technique ; Botail et Lanoë, inspecteurs centraux ; Texier, chef du chantier de Noyal ; Charrin, directeur régional de la Régie Renault ; Pelpel ; Guillard, de la Maison Bergerat ; Monnayeux, Bony, du Centre d'Elaboration Ricard ; les membres du conseil municipal de Noyal, etc, visitèrent le local qui abrite l'auto-commutateur.

A la mairie de Noyal, MM. Thomas et Pons devaient souligner que cet auto-commutateur était prévu pour 250 abonnés, et qu'actuellement 145 circuits étaient utilisés. Ils devaient rendre hommage au docteur Audrain qui avait, depuis longtemps, désiré que l'automatique intégral soit installé dans sa commune.

M. Pons souhaite, quant à lui, que Noyal-sur-Vilaine devienne un cen-



M. Thomas, directeur régional des télécommunications, vient de donner le feu vert pour l'automatique à Noyal. A ses côtés, MM. Pons, directeur départemental des PTT et Loisel, maire de Noyal.

En mars 1967, Ouest-France relate l'automatisation du central de Noyal-sur-Vilaine. En effet, après Rennes et la région malouine quelques années auparavant, c'était au tour du central de Noyal, dont dépendait Acigné, d'être automatisé.

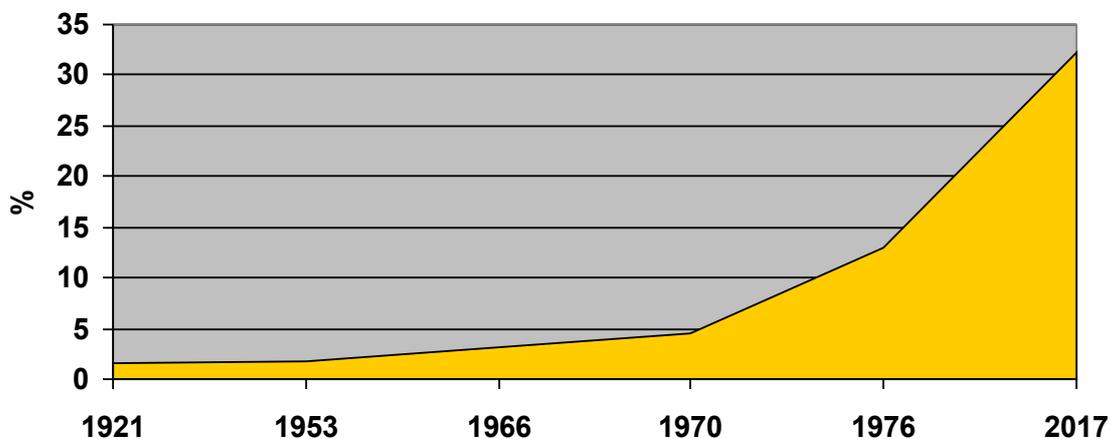
En février 1968, un article de Ouest-France mettait en avant l'attractivité d'Acigné avec de multiples arguments, sans oublier le téléphone. « Le téléphone – on appelle directement au

cadran – a, pour sa part, influé déjà sur bien des cadres pour leur implantation à Acigné, où on compte déjà plus de 70 abonnés. Cette commodité devrait jouer en faveur de la « Résidence de Verdaudais ».

En attendant, en 1974, on installa deux cabines téléphoniques, une place de la mairie et l'autre rue abbé Barbedet, en face du cinéma, permettant un accès plus facile aux Acignolais non équipés et aux personnes de passage. Ils rendirent de grands services avant d'être démontés en 2017, leur usage s'étant effondré avec l'émergence puis la démocratisation du téléphone portable à partir des années 2000.

Le téléphone restait cependant un outil que l'on utilisait parcimonieusement à titre privé. Les utilisateurs occasionnels, et qui y ont eu accès tardivement dans leur vie, avaient du mal à s'exprimer sans vis-à-vis. Il n'était pas rare que, en sollicitant un voisin, il était demandé à l'heureux détenteur de l'appareil de faire le porte-parole et, pendant que ce dernier disait le message, celui pour lequel on faisait la commission gardait l'écouteur collé à l'oreille.

En 1976, l'Ille-et-Vilaine, avec 14 lignes particulières pour 100 habitants (incluant les lignes professionnelles) avait une densité équivalente à la moyenne nationale. A Acigné, le ratio était au même moment de 13 lignes pour 100 habitants. La France était toujours très en retard par rapport aux autres pays développés (50 en Suède, 21 en RFA, 23 en Grande-Bretagne, ...), comme si le départ initial ne s'était jamais rattrapé. Il fallut attendre les années 1980 et 1990 pour voir l'équipement des ménages se généraliser ou presque. D'outil de communication « pouvant rendre des services », le téléphone devint une condition d'insertion dans la société, un antidote au déracinement, un élément de sécurité. En 2017, on compte 32 numéros de téléphone dans l'annuaire pour 100 Acignolais, le nombre de lignes, fixes et mobiles, étant sans doute supérieure avec les abonnés dont les numéros ne sont pas publiés.



Nombre d'abonnés au téléphone à Acigné (sur l'annuaire téléphonique / 100 habitants). Il fallut attendre les années 1970 pour que la proportion de ménages équipés décolle.

Nouvelle révolution technologique, la connexion sans fil

Comme pour le téléphone fixe, les Français ont été plus longs que d'autres à se mettre au téléphone portable, parce qu'ils étaient interrogatifs sur cet outil mais aussi parce que son usage était au départ particulièrement onéreux en France. Mais, la phase initiale de circonspection passée et les prix chutant, le retard a été rapidement comblé.

Aujourd'hui, le téléphone portable, puis le smartphone avec la convergence de l'informatique et de la téléphonie, changent les comportements sociaux. Nous avons sans doute assisté à la nouvelle révolution de la télécommunication individuelle: nous ne sommes plus non seulement en capacité de communiquer à distance à volonté, nous pouvons être connectés en permanence.

Cette histoire du téléphone et de ses avatars est riche en bouleversements technologiques et en changements dans notre vie quotidienne. Toutes ces nouveautés génèrent à la fois attraction, interrogations, changements d'habitudes et, parfois, des incompréhensions ou des ruptures générationnelles. Ce n'est sûrement pas la fin de cette histoire, la communication sous toutes ses formes restant un pilier de la vie en société.

Jean-Jacques Blain,
18/10/2018

Sources :

- Souvenirs d'Acignolais en 2017 et 2018 : Monique Bricet, Jean Gambert, André Giffard, Michel Simonneaux, Marie-Thérèse Séné.
- Annuaires téléphoniques d'Ille-et-Vilaine (aux ADIV : 3PER 91)
- Délibérations du Conseil municipal d'Acigné, mairie d'Acigné
- Catherine Bertho, Télégraphes et téléphones, de Valmy au microprocesseur, 1981 (aux ADIV 10bi 1988)
- M. Dore et P. Yvon, Flux téléphoniques et influence urbaine : la région Bretagne, 1978 (aux ADIV : 2J 433)
- P.A. Carré, Un développement incertain : la diffusion du téléphone en France avant 1914, dans Réseaux, vol 9, n° 49, 1991
- Georges Giral, Communes et PTT, 1928 (aux ADIV : BS 3283)
- Bernard Morin, Acigné cité résidentielle aux portes de Rennes, Ouest-France du 13 février 1968